



AFRIC

Association for Free Research
and International Cooperation

AFRICA

2040

VISION OF THE FUTURE

CONTENTS

I. INTRODUCTION	2
II. SOUVERAINETE	3
III. POLITIQUE FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE	7
IV. ÉNERGIE : ÉLECTRICITE	11
V. ÉDUCATION	16
VI. CULTURE	19
VII. GOUVERNANCE	21
VIII. RÉSUMÉ / RECOMMANDATIONS	30



I. INTRODUCTION

Les Sessions du foresight 2040 de Berlin ont été organisées par l'Association pour la recherche libre et la coopération internationale (AFRIC). Elles se sont tenues les 29 et 30 juillet 2019 à l'hôtel Hilton à Berlin, en Allemagne, pour donner l'occasion de débattre du développement politique et économique de l'Afrique à l'approche de l'an 2040. Les sessions du foresight ont fourni aux participants (diplomates, journalistes, politiciens, pédagogues et experts) une plate-forme pour développer des scénarios pragmatiques que l'Afrique pourrait trouver, ainsi que des méthodes pour atteindre ces objectifs.

Ces discussions ont mis en lumière certaines des questions actuelles de l'Afrique concernant la souveraineté, l'économie monétaire, les finances, la gestion, l'éducation, le secteur de l'énergie électrique et, enfin, l'identification des moyens de rendre la culture africaine plus visible dans les institutions africaines et au-delà. Il est évident que l'Afrique a encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir satisfaire les aspirations d'une population croissante et ambitieuse, avec un pourcentage élevé des jeunes très intéressés par le succès social et économique.

Les gouvernements africains, les cercles d'affaire, la société civile et les établissements d'enseignement doivent travailler ensemble sur différentes plates-formes afin de définir des objectifs réalisables et de développer des stratégies et des plans d'action efficaces pour leur mise en œuvre afin d'obtenir des résultats conformes à ces objectifs.

Dans un monde en pleine mutation, l'Afrique a l'occasion de se frayer un chemin qui lui permettra de devenir la plus grande histoire de la prospérité du siècle. À cet égard, l'AFRIC, en tant qu'association, a préparé le présent rapport afin de proposer des idées susceptibles de fournir des solutions permettant de créer une trajectoire progressive pour l'Afrique. Ces idées pourraient aider à formuler des stratégies dont la mise en œuvre pourrait contribuer à une croissance et à un développement significatifs ce qui conduira à long terme à la prospérité et à la stabilité socio-économiques et politiques.

Le rapport a été élaboré sur la base des réponses aux questionnaires développés par AFRIC, des documents de recherche, des opinions d'experts et des informations des sources ouvertes.



II. SOUVERAINETE

Les pays africains sont aujourd'hui confrontés à de nombreux défis, allant de la corruption à la pauvreté, en passant par le chômage élevé, l'inflation monétaire élevée, le manque d'éducation, le manque d'eau et d'électricité. D'autres problèmes fondamentaux doivent être résolus afin de faciliter les progrès dans les domaines susmentionnés, car les progrès de par leur nature sont de caractère chronologique et nécessitent un développement de bas en haut. Le principal problème auquel l'Afrique est actuellement confrontée est le manque de souveraineté, comme l'a souligné à Berlin l'un des experts de l'AFRIC : « *Le peuple africain a besoin que son souveraineté soit respectée pour pouvoir accéder à un développement durable et équitable.* » C'est le problème depuis longtemps, mais le fait de le déclarer dans les cercles sérieux est considéré comme politiquement incorrect en raison des conséquences négatives potentielles que de telles déclarations contradictoires entraînent inévitablement. Parmi les chefs d'entreprise, des scientifiques et des industriels il y a des hommes politiques qui dialoguent souvent avec des parties prenantes internationales dont les intérêts doivent être pris en compte (dans le paradigme actuel) lors de l'élaboration des réponses stratégiques aux défis les plus complexes auxquels l'Afrique est actuellement confrontée. La capacité d'être politiquement correct et l'autocensure deviennent nécessaires pour que les discours professionnels de haut niveau continuent d'exister et de prospérer en raison d'une nouvelle érosion de la souveraineté. Combattre et surmonter ces tendances est essentiel pour progresser dans la création des stratégies et des politiques efficaces nécessaires pour promouvoir le développement de l'Afrique.

Les pragmatiques savent que ce qui précède est vrai car ça a été cristallisé par les événements survenus pendant et après la décolonisation dans les années 50 et 60, au cours de la période qui a créé les conditions initiales ayant façonné la situation actuelle en Afrique. De nombreux événements historiques remarquables ont eu lieu sur la voie de ce que nous pouvons voir aujourd'hui en termes socio-économiques et politiques. Depuis lors, la consolidation des plans de développement de l'Afrique a été décrite par des idéologues et des pionniers panafricains tels que Kwame Nkrumah du Ghana, Sylvanus Olympio du Togo et Patrice Lumumba de la République démocratique du Congo où chacun fondait ses propres campagnes de libération sur les programmes de prospérité liés à l'acquisition de la souveraineté, et toutes ces personnes étaient intransigeantes posant cela comme la principale condition préalable pour assurer le développement de l'Afrique. C'est-à-dire que la libération totale et l'indépendance du continent africain étaient le premier élément du programme d'action à effectuer, comme on a dit, avant que ne soit pavée la voie d'une véritable autonomie qui annonce l'ère du développement africain.

Leur vision commune a été entravée par de nombreuses raisons, mais surtout par la réduction de la capacité des États africains à contrôler leurs institutions fragiles, principalement de la part des puissances coloniales qui exerçaient une influence disproportionnée en Afrique au détriment de sa capacité à mettre en œuvre un programme du développement optimal. Cette collaboration et cette influence ont délibérément ou non entravé la capacité de l'Afrique à réaliser son énorme potentiel en adoptant des mesures compatibles avec la création d'un renouveau socio-économique et politique de l'Afrique.



Les ressources humaines sont les ressources les plus importantes, étant donné que les minéraux et les ressources naturelles ne peuvent rien faire elles-mêmes. L'efficacité de leur utilisation détermine le degré de croissance et de développement pouvant être atteint. En tant que première étape de la chronologie de l'élaboration d'un programme d'action africain, il est nécessaire d'identifier les secteurs clés à inclure dans la stratégie industrielle, en apportant la principale contribution à son développement de la part d'un certain nombre de parties prenantes, notamment des industriels, des philanthropes, des scientifiques, des leaders communautaires et diverses administrations chargées de l'éducation, de l'entrepreneuriat, de l'énergie et des finances. La création des comités dotés d'un large éventail d'expériences et de perspectives pertinentes couvrant tous les domaines des connaissances essentiels nécessaires à la mise en place d'un cadre pragmatique et réalisable propice à la création des conditions les plus optimales pour la réalisation efficace des plans d'action interconnectés dans les domaines de la gestion, de l'industrie, de l'éducation, de l'énergie, de l'économie et des finances.

Les actions requises pour atteindre ce qui précède nécessitent une planification à long terme, de nature prévoyante, avec une bonne dose de pragmatisme, définie par une série d'estimation de faisabilité et couvrant les principaux risques, opportunités, forces et faiblesses de tout l'ensemble des stratégies potentielles évalués par des scénarios choisis. Ces efforts des États africains devront faire face aux défis de la part des puissances néo-coloniales qu'il faut surmonter pour mettre en œuvre le programme d'action « Afrique avant tout » (« Africa First »).

La souveraineté africaine peut être renforcée par des accords-cadres multilatéraux efficaces au sein de la communauté internationale et mise en œuvre sans préjudice, conformément au droit international rendant la souveraineté inébranlable. Au cours des dernières années l'Organisation des Nations Unies a démontré ses nombreux échecs en matière de médiation et d'application réussie des résolutions et des accords pour résoudre les conflits en cours. La principale raison identifiée qui a conduit à l'inefficacité de l'ONU est que sa structure opérationnelle devenue redondante, ses processus bureaucratiques volumineux et sa léthargie sont encore gênées par les ambitions géopolitiques de certains États dont les actions sont contraires à l'impartialité. La mise en œuvre des accords inscrits dans les résolutions de l'ONU est donc imprégnée de fraudes politiques conduisant à une stagnation des processus de paix.

Les États-Unis continuent d'exercer une influence extraordinairement grande, capable d'exercer une pression militaire et économique unilatérale impressionnante pour poursuivre leurs propres objectifs géopolitiques, même s'ils contredisent leur mandat de membre de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à atteindre des objectifs communs. En règle générale, le Royaume-Uni et la France coordonnent leurs politiques avec celles des États-Unis dans de nombreux domaines et contribuent souvent activement à la réalisation de ces objectifs en espèces et en nature. La Chine s'est considérablement développée au cours des trois dernières décennies pour devenir une superpuissance économique qui exprime souvent ses objectifs géopolitiques par le biais d'un expansionnisme économique à long terme stratégique contrôlé par l'État, avec une influence suffisante pour biaiser les règles monétaires en faveur de ses propres intérêts et faire risquer certains États situés à proximité



immédiate de la mer de Chine Méridionale. La Russie qui dispose d'un droit de veto en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies aux côtés des États susmentionnés porte la responsabilité stratégique de l'équilibre entre l'Est et l'Ouest en raison de ses dimensions et de son emplacement. L'influence diplomatique croissante de la Russie sous la direction du président Vladimir Poutine crée la réputation pour unir des forces concurrentes autour d'une même table. La Russie propose depuis longtemps des changements au Conseil de sécurité des Nations Unies qui intègrent les points de vue et les positions des pays d'Amérique du Sud tel que le Brésil, des pays africains tel que la République d'Afrique du Sud et des pays asiatiques tel que l'Inde qui se transforment à mesure que le milieu du 21^e siècle approche en centres du pouvoir économique. Il est impératif de veiller à ce que les sanctions infligées en cas de violation de la souveraineté de tout pays par des forces extérieures illégales soient rapides, proportionnées et suffisamment importantes pour avoir un effet dissuasif.

Si les changements structurels nécessaires sont apportés aux Nations Unies, les puissances coloniales qui violent encore aujourd'hui la souveraineté des pays africains en toute impunité seront moins incitées à abuser de leur statut de « maîtres coloniaux » car de telles violations feront payer un lourd tribut.

Outre ce qui précède, il est nécessaire d'accroître la transparence, l'équité et l'impartialité en ce qui concerne les règles du commerce et des services bancaires qui contribuent au développement d'un commerce libre, équitable et ouvert. Il y a eu beaucoup de situations où des entreprises internationales, des responsables gouvernementaux et autres institutions pourraient utiliser les règles actuelles pour transférer des fonds publics vers des ports financiers sûrs tels que la Suisse et Londres, cette dernière ayant toujours un impact significatif sur certaines parties de l'appareil bancaire offshore.

Étant donné que l'Afrique a la population qui croît le plus rapidement sur la planète et qu'une partie importante de la population est composée de jeunes, avec de grands espoirs et aspirations, des programmes spéciaux doivent être créés pour répondre à leurs besoins. Ce fort potentiel humain et ces ressources constituent le principal atout de l'Afrique pour la mise en place d'un programme d'action fort « Afrique avant tout » (« Africa First »). Une attention et des ressources particulières devraient être consacrées au développement des compétences et à l'autonomisation des jeunes par le biais des investissements leur donnant la possibilité de devenir des citoyens productifs vivant dans la dignité ce qui contribuera à la création et au maintien de la prospérité du continent.

Une proportion importante de jeunes qui étudient à l'étranger en Europe et aux États-Unis ne reviennent pas appliquer leurs compétences sur le continent africain ce qui indique un besoin important de création d'emplois dans le cadre d'une stratégie d'industrialisation et de modernisation. Les programmes de prospérité pour les jeunes doivent être conçus et développés de manière à ce que les représentants les meilleurs et les plus dynamiques de l'Afrique puissent envisager de rester. Pour ce faire, il faut créer des opportunités claires pour leur réalisation personnelle. La fuite des cerveaux qui affecte actuellement le continent est destructive et doit donc être traitée de manière urgente.



En plus de ce qui précède, un certain nombre de réformes doivent être abordées de manière plus holistique pour que les ressources africaines soient accessibles au citoyen africain moyen. Certaines d'entre elles incluent la réforme agraire, les stratégies d'investissement des petites et moyennes entreprises, la réduction des barrières à l'entrée dans divers secteurs, l'élargissement de l'accès au financement pour les entrepreneurs et les petites entreprises, l'augmentation des investissements dans l'éducation et le développement des qualifications professionnelles. Une plus grande attention devrait être accordée à l'acquisition des connaissances et des compétences en affaires rentables qui constituent de puissantes alternatives à la poursuite souvent sans but des diplômes universitaires qui ne donnent pas de possibilité parfois d'atteindre des emplois rentables. La formation professionnelle devrait être fondée sur la création des partenariats entre les entreprises et les établissements d'enseignement où ceux-ci incluent une formation pratique et des sujets connexes dans leurs programmes. Il faut remarquer que ce sont les forces du marché qui exercent une influence sur ces programmes de formations plutôt que l'intervention excessive du gouvernement.

Il est nécessaire de veiller à l'inclusion des programmes de modernisation dans le système éducatif qui fait attention à ce que la technologie à l'aide des forces du marché peut être formée au mieux dans le cadre d'une stratégie industrielle. Un pas décisif dans cette direction permettra la formation des citoyens perspicaces, capables de prévoir avec exactitude et de s'adapter aux changements, augmentant ainsi la productivité et la compétitivité des économies africaines.

Des programmes de développement stratégique prometteurs élaborés en tenant compte de la souveraineté des États devraient devenir la base du programme d'actions révolutionnaire « Afrique avant tout » (« Africa First »). L'Afrique doit jouer un rôle moteur dans le développement des relations avec des pays et des institutions extérieurs au continent en utilisant une approche cible imperdable qui peut être mesurée et qui peut clairement montrer comment l'Afrique bénéficiera des avantages équitables. En d'autres termes, les stratégies du développement industriel doivent être défendues par les pays africains et fondées sur les revendications des citoyens africains et leurs valeurs, et non sur les intérêts des institutions internationales ou des puissances coloniales.



III. POLITIQUE FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE

Ce discours opportun ouvre le débat sur la nécessité d'une politique d'indépendance monétaire pour les pays où le franc CFA est encore utilisé plus largement avec d'autres monnaies officielles contrôlées par la Banque centrale avant de mener une lutte interne contre le vol et la corruption.

Dans le cadre de l'introduction prochaine de la monnaie Eco, il est possible de renforcer non seulement l'accès à la monnaie commune des pays membres, mais aussi la possibilité de sortir du système monétaire qui n'a pas de valeur internationale.

Cependant, pour que la nouvelle monnaie Eco soit efficace, elle ne devrait pas revenir au même régime que le franc CFA:

- Premièrement, il faudra veiller à ce que la monnaie soit émise par la Banque centrale africaine (dans ce cas, les pays membres).
- Le conseil de décision ne devrait en aucun cas inclure un autre État étranger, seuls les États membres devraient avoir un droit de veto (dans le cas du franc CFA, la France a ce droit et pourtant, elle ne contribue pas au capital).
- Enfin, il devrait pouvoir fournir un ancrage direct au dollar ou à l'euro sans passer par le système de convertibilité.

L'Afrique comprend les pays à faible revenu, les pays à revenu inférieur et supérieur au moyen et les pays à revenu élevé. Sur le continent il y a 18 pays vulnérables ou touchés par un conflit et 13 petits États peu peuplés avec un capital humain et un territoire limités.

Face à cette diversité, les États africains doivent s'efforcer de créer un cadre de politique monétaire commun fort et indépendant s'ils veulent renforcer les investissements sur le continent.

Autrement dit, pour stimuler la croissance économique il faut avoir des outils pour assurer la confiance dans les institutions financières des États africains:

- Renforcement de la législation et des réformes liées à la lutte contre la corruption, la fraude et le blanchiment de capitaux ;
- Création d'un système fiscal offrant des incitations fiscales aux entreprises (en particulier, aux petites et moyennes entreprises) ;
- Accélération de l'économie numérique, y compris les formulaires technologiques de type blockchain et de registre distribué.

En investissant dans l'économie numérique et en mettant en œuvre des réformes, l'Afrique peut accélérer son développement et faire un véritable bond en avant.

Selon une étude de la Banque mondiale, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne a été de 2,3% en 2018 (contre 2,5% en 2017), et 2,8% sont attendus en 2019 (le Nigéria est le leader du redressement du secteur non pétrolier dans les pays en croissance de 1,9% en 2018). Pour le moment, le PIB est un indice utilisé pour calculer le taux de croissance d'un pays. Cependant, pour l'Afrique, il ne reflète pas la réalité de manière objective (l'exemple du Gabon en 2017 qui, selon Black Economic Empowerment, s'est hissé au deuxième rang des pays les plus riches d'Afrique avec



son PIB de 4,62 milliards de dollars, se classant au 109e rang par indice de développement humain).

Pour mesurer l'indice de développement socio-économique du continent africain, il est recommandé de créer un nouveau système un peu plus complexe afin de tenir compte de la diversité des conditions socio-économiques de chaque pays africain, d'atteindre une croissance plus inclusive et, enfin, de tirer le meilleur parti du dividende démographique comme la République démocratique du Congo et le Niger ou des pays moins dépendants des ressources naturelles, tels que le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda).

Outre cet indice, la promotion de la croissance économique en Afrique nécessite de réinvestir les bénéfices réalisés par les entreprises des pays africains. Cela nécessite de renforcer la législation pour lutter contre l'évasion fiscale et d'introduire un système numérique permettant de contrôler et de réguler les flux de fonds vers le continent et au-delà.

Enfin, les États africains devraient travailler avec les investisseurs nationaux, régionaux et internationaux pour développer les entreprises africaines.

Les investissements qu'ils soient nationaux ou étrangers, ciblant des secteurs stratégiques spécifiques, peuvent permettre à l'Afrique de dépasser le développement.

La création d'un environnement favorable à l'investissement contribuera à maintenir et à accroître le flux d'investissements étrangers sur le continent.

En effet, ces dernières années, le commerce intrarégional en Afrique s'est amélioré (selon la Banque africaine de développement (AfDB), les investissements intra-africains sont passés de 4 milliards de dollars en 2006 à 10 milliards de dollars en 2016 et les multinationales africaines ont réalisé 17% du total des investissements en Afrique), et cette croissance sera encore plus marquée dans les années à venir avec la Zone de libre-échange continentale africaine. Mais parallèlement, en raison du manque de ressources publiques et de la faiblesse du système financier, les flux mondiaux d'investissements étrangers diminuent constamment.

Si le renforcement de l'intégration régionale est un aspect important du renforcement de l'attractivité des investissements de l'Afrique, le continent doit déployer des efforts concertés et ambitieux pour combler les lacunes qui obligent les investisseurs étrangers à s'installer dans d'autres pays. Cela implique, entre autres:

- Facilitation du processus d'obtention de documents officiels pour l'approbation de nouvelles entreprises (par exemple, comme au Kenya, où les entrepreneurs ont la possibilité de passer par des procédures administratives en ligne)
- Améliorer la flexibilité de la politique commerciale
- Améliorer la logistique et simplifier la réglementation commerciale (douanes, taxes, etc.)

On estime que d'ici 2040, plus de 500 millions de jeunes seront actifs sur le marché africain. Il convient de noter que l'Afrique est déjà l'un des continents où la proportion de jeunes qui se lancent dans la création d'entreprise est élevée.



Cependant, cela prend souvent la forme d'un entrepreneuriat forcé (la grande majorité des jeunes en âge de travailler en Afrique subsaharienne ne peuvent pas se permettre de ne pas travailler), plutôt que d'un entrepreneuriat productif. La mission de l'Afrique est d'assurer la qualité et non la quantité. Les domaines d'intervention pour changer cette situation incluent, mais ne sont pas limités à :

- Développement des compétences techniques et professionnelles et formation professionnelle (création des programmes de stage pratique et de formation, ainsi que des centres spécialisés pour l'insertion professionnelle de jeunes défavorisés (le cas des jeunes du Bénin, du Burkina Faso, de Madagascar ou de la Zambie).
- Soutien et incitation à la création des entreprises (création d'une organisation dédiée à la promotion du développement des entreprises et à la maximisation du financement).
- Impact de l'élargissement des droits et des possibilités des femmes sur les politiques: l'autonomisation des femmes entrepreneurs par le biais des mesures politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes peut avoir un impact extraordinaire sur la croissance économique du continent.

L'Afrique reste le continent le plus rentable au monde, même si l'investissement étranger direct dans la région a fortement diminué ces dernières années (le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur l'investissement mondial pour 2018 indique que le niveau d'investissement étranger direct est de 21%). Cela est dû aux bas prix du pétrole et aux effets négatifs de la récession dans le secteur des produits de base.

Ces réductions indiquent que la plupart des pays africains restent trop dépendants des matières premières ou des produits non transformés (comme en Angola) qui, malheureusement, attirent de moins en moins d'investisseurs étrangers.

Les pays africains tels que l'Éthiopie, le Maroc et l'Égypte devraient commencer à mener une politique de diversification de leurs secteurs économiques:

- Développement de l'industrie manufacturière (à l'exemple de l'Éthiopie et de sa zone économique spéciale attirant des investisseurs des secteurs agricole, pharmaceutique et textile)
- Intégration de l'économie numérique (construction des infrastructures modernes)
- Révision des lois sur les permis industriels et de leur champ d'application (exemple de l'Égypte avec l'introduction de la loi sur la création d'une autorité de régulation du gaz naturel chargée de délivrer des licences et d'élaborer un plan pour ouvrir le marché du gaz à la concurrence)

Les petites et moyennes entreprises, bien que de petite taille, jouent un rôle clé dans le développement du pays. D'où la nécessité de lancer un vaste programme de soutien à ces entreprises.

Les petites entreprises contribuent à l'émergence de la classe moyenne et à la création des emplois formels offrant généralement des salaires plus élevés et des conditions de travail plus sûres que dans le secteur informel (sans oublier le fait



qu'elles répondent souvent aux besoins locaux et fournissent une croissance significative de la productivité sur le marché intérieur).

Pour assurer la croissance inclusive de ces entreprises sur le continent, le soutien aux petites et moyennes entreprises devrait inclure:

- Facilité d'accès au capital et aux compétences nécessaires à leur croissance (recherche de financement auprès de nouveaux investisseurs capables de s'adapter à un risque élevé et d'offrir un financement personnalisé à long terme. La microfinance, le financement bancaire traditionnel et les investissements en actions ont leurs propres restrictions en ce qui concerne les spécificités du marché africain et répondent dans une moindre mesure aux exigences spécifiques de ce secteur).
- Attraction des investisseurs locaux dans le secteur à risque des entreprises qui commencent leurs activités (formation d'une politique nationale, réforme fiscale et réforme du cadre réglementaire pour la croissance des entreprises, adaptation des systèmes financiers aux besoins des petites entreprises).
- L'introduction des technologies numériques, telles que blockchain, pour accroître la transparence et réduire la corruption.



IV. ÉNERGIE : ÉLECTRICITE

En raison des coûts élevés associés à la conception, à la construction et à l'entretien des grandes centrales électriques et des réseaux de transport d'électricité, la question de savoir par où commencer pour renforcer la sécurité énergétique incombe généralement au gouvernement. Traditionnellement, le secteur de l'électricité est très réglementé en raison de la nature vitale de l'électricité en raison de sa nécessité pour le fonctionnement de l'État, besoin de sécurité et d'expertise des spécialistes pour son exploitation et son entretien efficaces. Cela signifie que le gouvernement a inévitablement un rôle clé à jouer pour s'assurer que les meilleures conditions d'un point de vue politique existent qui stimulent le développement énergétique tout en assurant une conception et un coût optimaux. La stratégie fondamentale à plusieurs volets qui se dégage de l'examen des résultats d'une évaluation de base générale peut être résumée en trois parties :

- Engagement indéfectible en faveur du développement énergétique par la dépolitisation du secteur de l'énergie par la création de comités d'experts bipartites de l'énergie.
- Élaboration des stratégies énergétiques globales par pays, puis, par extension, une stratégie énergétique globale à l'échelle régionale si possible.
- Les gouvernements doivent s'efforcer de créer un environnement dans lequel l'Afrique sera le lieu le plus attractif pour investir, grâce à des rendements sûrs et hautement compétitifs.

Bien que l'expérience ait démontré que le gouvernement n'est généralement pas bien placé pour faire des choix précis en matière d'investissement, il doit inévitablement faire des choix qui déterminent les conditions d'investissement. Il est possible de créer des objectifs stratégiques pour investir dans certains types de technologies qui sont plus attrayants que d'autres, c'est-à-dire des types d'incitatifs qui offrent la meilleure efficacité globale.

Selon l'école de philosophie de libertarianisme, les gouvernements ne devraient pas déterminer dans quelles technologies investir, car cela signifierait que les gouvernements choisissent les gagnants et les perdants, ce qui équivaldrait à une ingérence du marché ou à une influence sur la taille du marché. Le rôle des gouvernements est donc de créer un environnement attrayant pour l'investissement en créant des politiques qui encouragent le développement de diverses technologies de production d'énergie déterminées principalement par les forces du marché. Si les gouvernements africains doivent adopter des politiques qui créent des systèmes d'incitation tels que des subventions, des allègements fiscaux et des exonérations fiscales pour créer un environnement propice à l'investissement, ces décisions doivent être fondées sur des études de faisabilité transparentes, complètes et impartiales. La transparence est essentielle. Dans de nombreux cas, au fil des ans, une politique gouvernementale prudente a contribué à stabiliser les conditions d'investissement au point d'accroître l'offre ou de réduire les coûts, voire les deux. D'autre part, trop d'intervention gouvernementale peut accroître les risques perçus et peut ne pas avoir l'effet escompté. Ainsi, l'équilibre optimal doit être établi et mis en œuvre dans chaque pays et région.



La planification énergétique est probablement le moyen le plus largement utilisé pour réduire les risques dans le secteur. Il n'est pas nécessaire que les plans efficaces soient prescriptifs ou contraignent l'investissement privé. Lorsqu'ils sont bien élaborés, les plans énergétiques multipartites peuvent aider à attirer l'attention, à clarifier les objectifs, à attirer des capitaux, à faciliter la coordination des politiques, à réduire le chevauchement des efforts et à simplifier les processus d'approbation ultérieurs. Ce type de réduction des risques peut réduire considérablement les coûts pour les consommateurs au fil du temps.

La politique énergétique peut nécessiter des mesures visant à assurer la sécurité de l'approvisionnement et une certaine résistance aux menaces résultant de la géopolitique, des défaillances techniques et des phénomènes naturels (conditions météorologiques extrêmes ou catastrophes naturelles). Cela est souvent lié à la promotion de la diversité (tant au niveau de la technologie que de l'emplacement) dans la structure de production d'électricité et peut inclure des mesures visant à assurer des niveaux adéquats de capacité de production de réserve disponibles sur le réseau.

Voici d'autres points qui peuvent être pris en considération en ce qui concerne leur inclusion dans les politiques publiques :

- Dépolitisation des stratégies de mise en œuvre de l'énergie pour les rendre indépendantes des cycles politiques.
- Transparence et clarté du marché - Gouvernance renforcée.
- Contrats de fourniture d'électricité.
- Producteurs d'électricité indépendants sur le marché libre.
- Initiatives public-privé.

Les objectifs d'Etat en matière d'électricité sont souvent théoriques et fondés sur des chiffres qui ne fournissent pas la précision nécessaire à l'identification optimale des objectifs, ce qui soulève la question des mesures à prendre pour assurer leur succès. Selon certains experts, pour atteindre l'objectif de l'accès universel aux services énergétiques modernes d'ici à 2040, il est nécessaire d'améliorer sensiblement les outils existants de prévision dans le domaine de l'énergie électrique afin d'établir des projections de scénarios fiables, transparentes et complexes, intégrant tous les aspects économiques, dans les secteurs énergétiques en Afrique subsaharienne. Cela devrait être fait d'abord pour chaque pays, puis pour chaque région, car la participation régionale peut réduire le prix de l'électricité en raison des économies d'échelle.

Les paramètres utilisés dans ces modèles devraient être définis de manière appropriée, qui seront ensuite pris en compte dans les scénarios 2040 comme projections de croissance économique. Il est alors possible de définir une série de voies réalisables permettant aux décideurs et aux investisseurs d'utiliser en toute confiance cette analyse comme base pour décider quels investissements sont viables pour une participation au marché au sein de l'industrie de l'électricité.

Les outils commerciaux disponibles de ce type sont mal équipés pour fournir des projections viables et optimales, car ils sont basés sur des modèles énergétiques et électriques dans les pays industrialisés, et manquent donc des détails paramétriques



nécessaires pour correspondre et refléter précisément la situation sur le terrain en Afrique subsaharienne, où le système énergétique est très peu développé.

Pour déterminer la meilleure stratégie qui peut être mise en œuvre pour évaluer la viabilité de l'atteinte de ces objectifs, nous pouvons utiliser la croissance économique projetée, qui sera ensuite incorporée dans des modèles énergétiques qui pourront déterminer le niveau d'investissement requis dans le secteur énergétique pour suivre le rythme de la croissance économique. Nous pouvons ensuite évaluer plusieurs scénarios, du meilleur au pire, pour évaluer l'impact global de ces exemples.

En cette période cruciale du développement du continent africain, il ne faut plus tolérer les méthodes et modèles archaïques et lourds qui faussent considérablement les estimations qui conduisent à des objectifs irréalistes, à de mauvaises politiques et à des décisions d'investissement négatives.

S'il existe une volonté politique pour formuler la bonne stratégie globale de développement des infrastructures qui soit cohérente avec les projections de l'énergétique complémentaire d'ici 2040, les pays africains devraient en effet être en mesure de faire face aux difficultés si cette volonté est correctement mise en œuvre.

Une partie de la stratégie à mettre en œuvre par les gouvernements africains pour aborder la question de développement des infrastructures consiste à déterminer l'équilibre entre la centralisation et la décentralisation des réseaux électriques hybrides afin d'atteindre une approche optimale. Des systèmes énergétiques centralisés sont nécessaires pour répondre aux besoins commerciaux et industriels, ainsi qu'aux besoins des habitations urbaines et rurales, mais les projets de micro et mini-réseaux exigeront une interaction avec le gouvernement en coordination avec les investisseurs privés.

Le mini-réseau, aussi parfois appelé "mini-réseau isolé", peut être défini comme un ensemble de groupes électrogènes et éventuellement de systèmes de stockage d'énergie reliés à un réseau de distribution fournissant de l'électricité à un groupe localisé de consommateurs. Il s'agit notamment d'une faible production d'électricité (10 kW à 10 MW) distribuée à un nombre limité de consommateurs par l'intermédiaire du réseau de distribution, qui peut fonctionner indépendamment des réseaux de transport nationaux.

Les mini-réseaux peuvent fonctionner de façon autonome dans un endroit éloigné sans connexion à un réseau centralisé. Le mini-réseau peut être alimenté par toutes sortes de ressources énergétiques et de centrales électriques, mais dans la plupart des cas, le mini-réseau utilisera une basse tension alternative (220-380 V) avec un système centralisé de production et d'accumulation, et aura une puissance installée de 5 à 300 kW, bien qu'il existe des systèmes plus grands.

L'introduction des mini-réseaux a eu un impact social positif, en stimulant et en améliorant la structure de l'autonomie locale par la participation de la communauté au processus de prise de décision concernant le système énergétique. En outre, les mini-réseaux sont souvent la seule option économiquement viable pour l'électrification des communautés rurales. Il existe des centaines de réseaux diesel isolés dans le monde qui peuvent être améliorés avec des technologies d'énergie renouvelable. Le partage des ressources limitées et des capacités entre les



consommateurs du mini-réseau nécessite des règles et des structures tarifaires qui garantissent la rationalité et la stabilité. En général, les mini-réseaux nécessitent une préparation intensive pour assurer un fonctionnement et un entretien stables et efficaces des systèmes.

Un rapport récent publié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a conclu que la prévention d'une catastrophe liée au changement climatique mondial nécessite un important changement de politique grâce à une intervention gouvernementale. Cela signifie que l'ONU, par l'intermédiaire des gouvernements, obligera les personnes physiques et morales à acquérir des technologies et des matériaux sans émissions de gaz à effet de serre afin de satisfaire aux nouvelles exigences réglementaires internationales. En effet, cela rendra inutile un grand nombre de technologies plus anciennes et moins coûteuses qui utilisent des matières premières, comme le charbon, qui est très répandu dans de nombreux pays africains. L'intervention de l'État pour prévenir une catastrophe mondiale est une action visant à changer la civilisation à l'échelle mondiale, et sa mise en œuvre sera extrêmement coûteuse. Le changement de paradigme qui consiste à abandonner les combustibles fossiles et les technologies connexes qui fonctionnent de manière fiable depuis plus de 100 ans, au profit de technologies essentiellement axées sur les énergies renouvelables, telles que les centrales solaires et éoliennes dont la production d'énergie est imprévisible, la fiabilité est très douteuse et les canaux d'approvisionnement limités, représente une stratégie très dangereuse pour les pays africains.

De nombreux pays occidentaux ont déjà commencé à mettre en œuvre les programmes susmentionnés, tels que l'imposition des taxes sur le carbone, les redevances sur certains types de véhicules et de générateurs d'électricité, les allègements fiscaux pour les véhicules électriques et les incitations fiscales pour les entreprises et organisations appliquant des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'Allemagne et la France, dans le cadre de l'Accord de Paris sur le changement climatique, sont allées jusqu'à développer le concept de systèmes internationaux d'échange de quotas d'émission de dioxyde de carbone.

Les experts des Nations Unies ont souligné à maintes reprises que la nature de la préoccupation soulevée est disproportionnée et irrationnelle. Plaider en faveur de l'adoption de technologies moins polluantes devrait être une entreprise importante, mais des politiques fondées sur des évaluations impartiales et transparentes, aussi que sur le pragmatisme et le réalisme, sont nécessaires. Le programme de décarbonisation proposé dans le Green New Deal (Nouvelle donne verte) est une stratégie extrêmement peu pratique et coûteuse à mettre en œuvre. Cela signifie que les pays accéléreront le démantèlement et la fermeture de toutes les centrales à combustibles fossiles et constitue un risque stratégique important pour la croissance et le développement de l'Afrique.

L'Afrique a un besoin de se développer rapidement et doit tout examiner attentivement avant que ses gouvernements ne signent ces accords draconiens. Une évaluation approfondie devrait obligatoirement faire partie de l'action de chaque gouvernement africain. Dans le cadre de l'étude de faisabilité de la stratégie énergétique, de l'analyse coûts-avantages et de l'évaluation des risques par le



gouvernement africain, des évaluations devraient être menées pour déterminer pourquoi les prévisions du réchauffement planétaire dans les modèles du changement climatique du GIEC, diffèrent sensiblement des données de température mondiale mesurées par satellites et ballons-sondes. Il serait déraisonnable et irrationnel d'attendre des gouvernements africains qu'ils adoptent automatiquement des politiques internationales qui nuiraient à leur capacité de mettre en œuvre le programme de développement de l'Afrique sans s'assurer au préalable que les recherches scientifiques à l'origine de l'inévitable catastrophe climatique sont exactes.

Les experts de l'AFRIC ont participé à l'évaluation des recherches scientifiques qui sont à la base des modèles de changement climatique adoptés par le GIEC comme base des propositions à la politique climatique de l'ONU et des actions recommandées, et ont évalué la validité des arguments et documents scientifiques utilisés pour prendre ces décisions à l'ONU. Il ressort clairement de ces évaluations que les modèles utilisés pour prédire le réchauffement planétaire due à l'action de l'homme sont extrêmement imprécis. Cette question doit être traitée d'urgence.

L'objectif principal de notre système énergétique est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie. Pour ceux qui en bénéficient, l'énergie moderne ouvre l'accès à de meilleurs soins de santé, à l'éducation, aux possibilités économiques et même à l'espérance de vie plus longue. Pour ceux qui n'en ont pas, c'est un obstacle sérieux à leur développement socio-économique. Avec plus de 620 millions d'Africains subsahariens vivant sans accès à l'électricité et près de 730 millions utilisant des formes dangereuses et inefficaces de cuisine, une dépendance qui affecte de manière disproportionnée les femmes et les enfants, et ceux qui ont accès à l'énergie moderne paient aujourd'hui des prix très élevés pour un approvisionnement qui est généralement insuffisant et peu fiable. En tant que moyen stratégique d'aller de l'avant dans la lutte contre les changements climatiques, en développant des stratégies optimales de développement énergétique, il serait souhaitable que les pays africains établissent un comité approprié pour chaque pays, qui comprendrait tous les secteurs stratégiques et les parties prenantes, afin de participer à des évaluations indépendantes de l'impact potentiel du changement climatique dans leur pays. Cela garantirait que les meilleures décisions seront prises dans l'intérêt des citoyens africains. Les experts en énergie qui ont participé à la session de prospective de Berlin s'accordent tous sur le fait que le renforcement de la pénétration de l'énergie moderne est une condition fondamentale pour stimuler la croissance économique en Afrique subsaharienne, les ressources énergétiques disponibles sur le continent étant plus que suffisantes pour répondre aux besoins généraux de l'Afrique. Cependant, comme indiqué plus haut, cette manœuvre exige une initiative stratégique et un programme d'action forts de la part des gouvernements africains pour s'assurer la création de l'environnement permettant d'attirer toutes les composantes nécessaires au développement énergétique vital. Il est nécessaire de fixer des objectifs réalistes, de mettre en place des politiques et une gouvernance qui réduiront les risques du secteur en vue d'un développement optimal. Cela signifie en fin de compte qu'il y a des risques associés au respect aveugle des instructions de l'ONU sans évaluation de l'impact sur l'environnement, ce qui serait extrêmement négligent et constituerait une menace très grave pour le développement socio-économique et la stabilité politique de l'Afrique à l'horizon 2040.



V. ÉDUCATION

Au cours des 20 dernières années, les dépenses publiques totales consacrées à l'éducation dans les pays africains sont passées de 12,5 milliards de dollars à environ 60 milliards de dollars, de sorte que la région a dépensé plus en éducation que toute autre partie du monde. Néanmoins, environ 20 % des jeunes du monde vivent en Afrique, et d'ici 2040, le continent devrait connaître une augmentation de 50 % du nombre de jeunes. Actuellement, 60% des Africains ont moins de 30 ans, ce qui présente des défis spécifiques. Ci-dessous, nous tenterons de mettre en évidence les principaux défis que les gouvernements africains doivent relever pour que la jeunesse africaine ait accès à une éducation de qualité et de type qui lui permette de devenir des professionnels efficaces et des professionnels ayant les compétences nécessaires pour contribuer au développement socio-économique de l'Afrique dans un environnement en rapide évolution.

Selon la Banque mondiale, les taux d'alphabétisation des adultes en Afrique subsaharienne étaient de 70 % pour les hommes et de 50 % pour les femmes en 2017¹. L'Afrique du Sud a le taux d'alphabétisation des adultes le plus élevé, soit 94,4 %². Ces taux devraient atteindre 80 % pour les hommes et 60 % pour les femmes d'ici 15 ans.

En Afrique subsaharienne, la proportion de la population scolarisée dépassait 70 % en 2015. D'ici 2040, le taux de scolarisation dans le primaire en Afrique subsaharienne devrait atteindre 85 %.

Selon la Banque mondiale, le nombre de personnes ayant fait des études supérieures est passé de 2,7 millions en 2000 à 7,8 millions en 2017 dans tous les pays d'Afrique subsaharienne. Le critère d'amélioration dans 15 ans sera un triplement du nombre de personnes ayant fait des études supérieures.

La proportion d'enseignants qualifiés du primaire en Afrique subsaharienne pour 2016 est de 64%. La croissance estimée sur 15 ans est de 80%³. Selon le rapport 2018 de la Banque mondiale, plus de 50 millions d'enfants ne sont pas scolarisés en Afrique subsaharienne.

L'Afrique subsaharienne compte la plus forte proportion d'étudiants au monde (plus de 70% des diplômés) en sciences sociales et humaines. En même temps, 54 % des employeurs manquent cruellement de spécialistes techniques. Cela donne à penser que la proportion d'étudiants en sciences humaines devrait tomber à 60%⁴.

¹ ISPI (Institut pour les études de politique internationale). A vision of Africa's future https://www.ispionline.it/sites/default/files/pubblicazioni/ispireport_a_vision_of_africas_future_2018.pdf

² Bulletin sur les tendances actuelles de l'économie mondiale. Afrique subsaharienne : questions sociales

³ Ibid.

⁴ Ibid.



La proportion de personnes ayant accès à l'Internet, qui leur permet, entre autres, de recevoir une éducation de qualité et abordable en ligne, a augmenté en Afrique subsaharienne, passant de 2,1% en 2005 à 24,4% en 2018. Aucune autre région du monde ne connaîtra un changement aussi important dans son système éducatif que l'Afrique au cours des 20 à 30 prochaines années.

Les principaux défis auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs sont : i) l'évolution rapide de l'environnement et la nécessité d'une adaptation efficace ; ii) l'accès limité à l'éducation (surtout dans les zones rurales) et la qualité des programmes éducatifs.

Certains programmes d'éducation nécessitent une révision qui permettrait de s'éloigner des normes postcoloniales et de se concentrer sur l'agenda africain dans les études humanitaires, d'introduire des technologies numériques et de nouvelles aptitudes et compétences qui permettraient d'entrer dans l'avenir en étant absolument préparés pour cela.

Des dizaines de professions modernes n'existaient même pas il y a quelques décennies, et les recherches indiquent que la plupart des enfants qui fréquentent actuellement les écoles auront des professions qui n'existent pas aujourd'hui. Cela signifie que le développement des compétences cognitives devient plus important que la mémorisation de données qui sont toujours accessibles sur Internet. Cela implique aussi non seulement une approche plus complexe de l'éducation, basée sur l'apprentissage par les concepts plutôt que par les matières, mais aussi des systèmes de tests et d'examens visant à vérifier les compétences plutôt que les faits mémorisés. L'éducation des adultes devrait être axée sur l'accès à l'apprentissage numérique et sur l'élargissement de l'éventail des compétences appliquées nécessaires pour assurer un développement professionnel confortable et un apprentissage continu.

Le processus éducatif devient de plus en plus interactif et numérique, et de plus en plus d'écoles utilisent des tablettes au lieu de livres, ce qui signifie également que le matériel peut être présenté sous de nouveaux formats : apprentissage interactif, plateformes et applications d'apprentissage en ligne.

La coopération entre l'État, les entreprises et les ONG en tant que parties prenantes clés garantirait que les systèmes éducatifs correspondent aux exigences du marché du travail. Dans ce cas, l'État joue le rôle d'acteur clé en assurant une collaboration équilibrée et efficace entre les ONG qui sont plus adaptables et flexibles, disposent de données de terrain et les institutions commerciales qui peuvent assurer des emplois à des catégories spécifiques de travailleurs, et aident les systèmes éducatifs à répondre aux exigences en constante évolution du marché en fournissant un encadrement et des informations actualisées sur les évolutions professionnelles. L'un des problèmes actuels est que les connaissances fournies par les universités et les écoles sont assez théoriques et ne préparent pas réellement les jeunes à commencer leur carrière avec les compétences nécessaires.

Pour se préparer à l'avenir, il est nécessaire de se concentrer sur des concepts complexes et sur le développement des compétences cognitives, qui offrent des capacités d'apprentissage et une flexibilité nécessaires à l'ère de la numérisation et des flux intenses d'informations.



Les compétences clés requises pour la quatrième révolution industrielle sont : la résolution de problèmes complexes, la pensée critique, la créativité, la gestion humaine, la coordination, l'intelligence émotionnelle, la prise de décision, la négociation, la flexibilité cognitive.

La numérisation offre des possibilités uniques à ceux qui vivent dans les régions rurales et éloignées d'avoir accès aux meilleures connaissances disponibles. Le format de l'éducation et de l'auto-apprentissage basé sur des plates-formes numériques permet à *chacun* d'accéder à un contenu éducatif de haute qualité, quelle que soit la proximité physique des établissements scolaires.

Les adultes poursuivent également une grande variété d'objectifs éducatifs : de l'alphabétisation de base et de l'aptitude au travail aux connaissances et compétences techniques nécessaires pour accéder à ou s'améliorer dans des rôles ou activités professionnels, amateurs ou divertissantes; la formation professionnelle pour obtenir un statut ; l'information sur la façon d'améliorer la vie familiale, la santé et le bien-être psychologique ; les connaissances, valeurs et pratiques pour une croissance spirituelle et intellectuelle ; et les outils pour résoudre les problèmes communautaires et promouvoir des programmes politiques et sociaux.

Principaux objectifs éducatifs du programme « Afrique 2020 » :

- Révision des programmes éducatifs visant à introduire les langues, l'histoire et la culture africaines dans les programmes d'enseignement ; veiller à ce que les exigences modernes soient conformes aux aptitudes et compétences.
- Numérisation de l'éducation qui donnerait accès à une éducation de qualité pour les habitants des zones éloignées et rurales.
- Application des technologies de la chaîne en bloc pour assurer la transparence et la qualité des systèmes éducatifs, l'éradication de la corruption et de l'injustice (en particulier dans l'enseignement universitaire).
- Soutien de l'État aux programmes de recherche et d'échanges universitaires aux niveaux régional et international
- Formation et cours pour les enseignants et les éducateurs à tous les niveaux
- Collaboration institutionnalisée des ONG, des entreprises et des organismes publics à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques d'éducation
- Encouragement et incitations à l'éducation des adultes (continue) pour assurer la réinsertion dans la vie sociale et professionnelle ainsi que l'adaptation aux nouvelles technologies.
- Assurance à tous les citoyens de l'accès facile et égal aux plates-formes éducatives, en mettant davantage l'accent sur les groupes vulnérables dans les pays et les communautés où ils ont été privés de l'accès à une éducation de qualité.
- Investissement dans l'infrastructure pour l'apprentissage et la recherche, soutien supplémentaire aux réformes scientifiques qui sont à la base de transformation du continent.



VI. CULTURE

L'Afrique est un continent de cultures, de religions et de traditions très diverses : 1,25 milliard de personnes vivant dans les pays d'Afrique parlent environ 2000 langues différentes et représentent des centaines de groupes tribaux et ethniques. L'histoire ancienne, la richesse des traditions culturelles et spirituelles et l'œuvre des peuples africains offrent un énorme potentiel de développement de la science, de la technologie, des arts et du tourisme, mais la réalisation de ce potentiel a été limitée pendant de nombreuses décennies par les réalités politiques et la répression extérieure, les conflits armés et les contraintes économiques.

Comprendre la diversité culturelle, les valeurs communes et l'éthique, les objectifs communs et le rôle de la culture dans le développement durable sont les éléments clés pour assurer la paix, la sécurité, la collaboration et la croissance. Pendant de nombreuses décennies, l'agenda culturel africain authentique a été supprimé au niveau mondial et sur le continent lui-même, mais le patrimoine culturel mondial comprend de nombreux chefs-d'œuvre et artefacts culturels provenant du continent africain ou inspirés par ce dernier. L'histoire offre de nombreux cas où la philosophie et la spiritualité ont jeté les bases de changements structurels majeurs dans les sociétés, l'économie et les systèmes politiques, par exemple, le rôle des principes Ubuntu dans la facilitation de la réconciliation nationale en Afrique du Sud après la chute de l'apartheid, ou le rôle du panafricanisme dans la création de l'Union africaine.

Le panafricanisme, qui implique la libération, l'indépendance politique et économique, est le fondement de la Renaissance africaine. Les époques coloniale et postcoloniale ont remodelé le continent non seulement en termes de systèmes politiques, administratifs et économiques des États, mais aussi en termes de langues, de culture et de systèmes de valeurs. La grande diversité et la variété des traditions culturelles, religieuses et spirituelles des pays africains, combinées aux technologies modernes et à la créativité des Africains et de la diaspora à l'étranger, doivent assurer une base solide et durable pour la souveraineté et la confiance des générations futures.

Le Programme d'action culturelle d'Afrique 2020 implique :

- Intégration de l'histoire, de la philosophie, de la spiritualité, des langues et de la culture africaines dans les programmes scolaires et universitaires ;
- Promotion des échanges culturels et académiques sur le continent et à travers le monde afin d'étudier et de promouvoir l'histoire précoloniale africaine, l'art africain authentique et contemporain ;
- Soutien supplémentaire aux artistes, chercheurs et créateurs dont les activités contribuent à la promotion des langues, du patrimoine culturel et des arts africains. La coopération des organisations internationales, des gouvernements, des entreprises et des artistes garantira que tous les moyens et formats disponibles (littérature, théâtre, festivals, films, médias, etc.) soient utilisés pour refléter le patrimoine culturel et la diversité des pays africains et pour promouvoir l'échange des œuvres créatives sur le continent et dans le monde ;
- Promotion de la diplomatie culturelle



- Encouragement des échanges culturels régionaux et continentaux par le biais de plates-formes numériques
- Soutien public pour un accès gratuit ou peu coûteux aux biens culturels, à la recherche et aux activités culturelles pour les citoyens et les visiteurs africains par le biais des institutions culturelles (musées, galeries, festivals, etc.).
- Programmes de formation et cours éducatifs supplémentaires pour les enseignants et autres spécialistes de la culture et de l'éducation
- Adoption de la législation nécessaire pour assurer la protection des biens et des biens culturels et le rapatriement des biens déplacés illégalement.
- Engagement actif des jeunes dans la recherche et l'étude des traditions culturelles et spirituelles, des langues à travers des événements et des formats interactifs afin de construire une identité culturelle forte et une éthique qui reflètent leur riche héritage et les aspirations des grands penseurs et philosophes africains.



VII. GOUVERNANCE

En 2018-2019, AFRIC a mené des études quantitatives au cours desquelles plus de 1000 répondants (divisés en sexe, âge et région) ont été interrogés sur les questions les plus urgentes qui, à leur avis, sont les plus pertinentes en République centrafricaine, au Soudan, au Mozambique, en Côte d'Ivoire, en Zambie et en République démocratique du Congo (RDC). Les répondants ont identifié les principales priorités suivantes : corruption et faible productivité des fonctionnaires (75,6%, Mozambique), éducation et santé (44,2%, Côte d'Ivoire), économie et chômage (73,8%, RDC), pauvreté et sécurité y compris le niveau élevé de criminalité et opérations militaires (33,9%, République centrafricaine⁵).

Ce chapitre du rapport présente les résultats des recherches de l'AFRIC dans le domaine des modèles de gestion et des facteurs à prendre en compte lors de la mise au point des systèmes de gestion en Afrique les plus appropriés pour réaliser les désirs et les intérêts de ses citoyens. Compte tenu de la destruction graduelle actuelle des systèmes démocratiques et de la structure de gouvernance en vigueur dans les pays occidentaux (Grande-Bretagne, France, Italie, Belgique, etc.), il devient évident que les systèmes démocratiques ont des restrictions et des caractéristiques inhérentes et peuvent s'avérer inefficaces en cas de mise en œuvre directe dans les pays africains. Les parties impliquées dans la gouvernance comprennent le pouvoir exécutif, les parlements, le pouvoir judiciaire, les dirigeants autochtones et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales. La collaboration et l'union des parties concernées afin de parvenir à une gouvernance efficace permettant la mise en œuvre des politiques, lois et réglementations efficaces et la transition vers le format numérique sont primordiales pour réussir à stimuler la croissance économique et le développement en fonction du potentiel.

Les traditions autochtones sont profondément enracinées dans l'identité des cultures africaines et devraient donc être prises en compte lors de l'élaboration d'un modèle de gouvernance pour les pays africains. Sur le continent africain, il existe plus de 3 000 tribus, parlant 2 000 langues et dialectes différents. Ignorer les traditions des peuples autochtones signifierait ignorer la culture elle-même, négliger les besoins, le comportement et les tendances sociales de la population. Par conséquent, la question ne devrait pas être de savoir si les traditions autochtones devraient être incorporées, mais comment elles pourraient être incorporées le plus efficacement possible. Cela nécessite une analyse des meilleures structures de gouvernance qui prennent en compte les valeurs tribales et traditionnelles lorsque cela est approprié et le plus organique.

Les perceptions sociales et l'adoption des changements à grande échelle proposés par le gouvernement dans le domaine de gestion et touchant des secteurs tels que l'éducation, la santé, la sécurité, l'agriculture et les finances (pour n'en citer que quelques-uns) devraient être mesurés à l'aide des outils de gestion et des méthodologies existantes qui définissent les flux de prise des décisions avant d'intégrer

⁵ Présentation de l'AFRIC, juin 2019, Berlin, Allemagne



les traditions autochtones à la structure afin d'accroître l'efficacité des processus de prise de décisions politiques.

Les modèles de gouvernance autochtones sont largement utilisés dans les pays africains et sont étroitement liés à leurs communautés où les décisions sont prises par le chef de la tribu ou par le conseil des chefs de plusieurs tribus. Le système tribal et le processus décisionnel sont largement utilisés, respectés et ont une forte influence sur des questions telles que la culture, l'agriculture, l'éducation et le comportement social au sein des tribus et entre elles. Le conseil des anciens d'une tribu est considéré comme un membre important de nombreuses organisations mondiales.⁶

Les modèles de gouvernance parlementaire disposent de pouvoirs juridiques leur permettant de mettre en œuvre des politiques, des lois et des règlements. Cependant, cela n'implique pas l'approbation publique de ces décisions. Le manque de reconnaissance publique des résultats des actions parlementaires peut entraîner une réaction négative du public et une instabilité sociopolitique. Le Programme de données sur les conflits⁷ d'Uppsala 2018 enregistré 30 incidents en Afrique. Le programme recueille et diffuse des informations systématiques sur les conflits violents dans le monde. Les États africains concernés comprennent le Nigeria, la République démocratique du Congo (RDC), la Libye et l'Éthiopie. Environ 900 personnes sont mortes lors des combats les plus dévastateurs entre les tribus Banunu et Batende dans la province de Mai-Ndombe en RDC. Les conflits communautaires, tels que la violence des éleveurs et les conflits entre les peuples autochtones et les colons, sont souvent décrits comme « traditionnels » et sont associés à des zones hors du contrôle de l'État. Cependant, des études montrent, ⁸ qu'ils ont tendance à être intimement liés à la politique nationale.

Pour assurer la compatibilité entre le modèle de gouvernance des peuples autochtones et le modèle de gouvernance parlementaire, il est nécessaire de mettre en place un processus tenant compte de l'impact des actions parlementaires sur la capacité des communautés tribales à gérer conformément aux valeurs traditionnelles, et inversement, afin de se rapprocher d'un modèle viable de gouvernance conjointe. Cela facilitera le changement grâce à une approche inclusive et surveillée qui fournira l'acceptation du public et les réactions continues des chefs des tribus concernant les besoins, les difficultés et les problèmes urgents d'une population nombreuse. Plus important encore : plus une nouvelle loi ou un nouveau règlement est reconnu par le public, plus sa mise en œuvre sera couronnée de succès. Par conséquent, la création

⁶Réunion des anciens de la MINUSS au Sud-Soudan, <https://unmiss.unmissions.org/gallery-unmiss-srsg-meets-south-sudan-council-elders>

⁷ Programme de données sur les conflits d'Uppsala : <https://ucdp.uu.se/>

⁸ E. Elfversson: Journal of Peace Research, volume: 52 numéro: 6, *Sécurité ou protection des intérêts ? Intervention du gouvernement dans les conflits communautaires violents en Afrique*



d'une plate-forme sur laquelle les chefs des tribus pourraient exprimer leurs opinions et leurs recommandations lors de l'élaboration d'une nouvelle politique revêt une grande importance pour l'élaboration de règles tenant compte des besoins sociaux; et donc cela conduit à une plus grande acceptation par le public et à la mise en œuvre des règles proposées.

Les organisations non gouvernementales (ONG) constituent une autre forme de collecte des réactions et de sensibilisation aux besoins sociaux et à la situation actuelle du pays. Les organisations non gouvernementales ont une grande influence sur le développement de la sphère humanitaire et d'autres domaines dans les pays africains. En particulier, ils jouent un rôle de premier plan dans les domaines de l'éducation et de la culture, des médias, des services médicaux et de la formation des spécialistes en médecine, de la protection de l'environnement et du développement de l'écologie ce qui est particulièrement important dans le cadre du lancement de nouvelles entreprises industrielles.

L'un des meilleurs exemples de l'ONG africaine est la Fondation Herbert Onyewumbu Wigwe (HOW), organisation non gouvernementale créée en 2010 par le citoyen nigérian Herbert Wigwe pour traiter le paludisme, sensibiliser le public au cancer et soutenir les jeunes. Un autre exemple est la Fondation Higherlife, organisation caritative fondée en 1996 par des épouses du Zimbabwe pour soutenir les orphelins et les enfants d'Afrique en fournissant un soutien matériel et une aide à l'éducation.

Pour le développement des ONG sur le continent africain, il est nécessaire de créer un cadre réglementaire régissant les pouvoirs et les normes pour les organisations à but non lucratif (non gouvernementales). Au Rwanda, par exemple, le Centre international de droit des organisations à but non lucratif a aidé le gouvernement à élaborer une nouvelle législation régissant les activités des ONG nationales, des ONG internationales, des organisations religieuses et des partis politiques.

Les ONG sont le premier point de contact en cas d'urgence ou de crise nationale. Par conséquent, la quantité d'informations et de connaissances que ces organisations fournissent quotidiennement est une source importante de données et de réactions pour toutes futures stratégies et règles axées sur le rétablissement après la crise. Donc, pour que les ONG jouent un rôle consultatif actif dans les travaux de l'organe dirigeant, il est nécessaire de mettre en place des processus de collecte des réactions. Les ONG devraient avoir accès aux débats parlementaires, être invitées à des groupes de lobbying politiques et disposer de processus réguliers pour traiter les réactions et donner des conseils sur les problèmes les plus pressants auxquels elles sont actuellement confrontées.

Le modèle de gestion commune comprend un modèle d'établissement de l'insolvabilité, un modèle parlementaire et l'inclusion de la participation active des ONG au processus de la prise des décisions. Actuellement, il existe de nombreux exemples d'une telle coopération et de la redistribution d'un modèle de gestion centralisée dans le but de donner aux gens plus de pouvoir pour prendre des décisions. Par exemple, en Afrique du Sud, en Zambie, au Soudan de Sud et dans d'autres pays où les chefs des tribus ou les cheikhs prennent part aux décisions des conseils locaux dans des domaines



tels que la planification urbaine, les travaux d'exploration minière⁹ et les conflits culturels. Un conseil en évolution composé de plusieurs chefs des tribus discute des problèmes régionaux plus vastes et communique ses résultats et recommandations au conseil local. Le tableau ci-dessous présente des formes de décentralisation appelées représentation des parties prenantes, dont les conseils de santé publique régionaux en Tanzanie et en Zambie¹⁰.

Nature de la délégation	Base de la délégation	
	Territoriale	Fonctionnelle
Au sein des structures politiques officielles	A. Décentralisation (décentralisation politique, autonomie de gestion locale, décentralisation démocratique)	B. Représentation des groupes prenants
Au sein de structures administratives ou semi-étatiques	C. Déconcentration (décentralisation administrative, gestion des opérations sur le terrain)	D. Création des entreprises semi-étatiques et des comités semi-autonomes au sein des organes gouvernementaux
Du public au privé	E. Privatisation des fonctions transférées (déréglementation, passation de marchés, systèmes de coupons)	F. Privatisation des fonctions nationales (réduction des effectifs, déréglementation, libéralisation économique)

La participation importante de l'électorat à l'élection des représentants du gouvernement est à bien des égards une caractéristique déterminante de la politique démocratique. D'un point de vue socio-psychologique, il s'agit de l'un des principaux

⁹ Loi minière de la République d'Afrique du Sud 2019, <https://iclg.com/practice-areas/mining-laws-and-regulations/south-africa>

¹⁰ Leon van del Dool. Travail des autorités locales : Introduction à l'administration publique des pays en développement et des pays avec les économies de marché en développement, 2005



processus de gestion de la perception de l'expérience collective et de l'opinion publique¹¹.

Le processus électoral est une expression de la confiance de la nation à un organe dirigeant. Ainsi, un processus électoral sûr, abordable, exempt de corruption et de népotisme constitue la principale étape de la mise en œuvre d'un nouveau modèle de gestion. La transparence, l'assurance de qualité et la possibilité de vérification devraient être inclus et garantis dans tous les aspects du mécanisme électoral :

- Un processus démocratique et ouvert de l'élection et la nomination des candidats indépendants par le biais des élections aux conseils locaux, de la nomination indépendante des candidats avec le nombre de signatures requis ou d'une représentation des dirigeants des tribaux.
- Mécanisme réglable du financement électoral national et international. Règles et politiques à mettre en œuvre concernant la capacité des investisseurs individuels et privés à parrainer des campagnes électorales, ainsi que des critères de financement internationaux visant à prévenir les conflits d'intérêts et la corruption. La transparence peut être obtenue en numérisant le montant du don, par le biais des informations de donateur et des détails des investissements corporatifs qui doivent être rendus obligatoires et visibles sur Internet. Afin de garantir des élections démocratiques et transparentes il est nécessaire de procéder à un audit et à une vérification des données biographiques.
- Liberté d'expression et possibilité pour les candidats de partager publiquement leurs objectifs, leurs stratégies et leurs visions avec leur auditoires.
- Inclusion et accessibilité pour les électeurs le jour du scrutin. Procédures claires pour l'enregistrement des votes. Accès facile et processus de vote pratique qui comprend le vote par le biais des bureaux de poste ou du portail Internet, le vote dans des institutions facilement accessibles, telles que les écoles régionales, les églises ou les municipalités. Délai de vote prolongé : quelques jours ou approbation d'un jour férié (un jour de semaine non ouvrable) pour faciliter les déplacements vers les bureaux de vote.
- Mécanisme démocratique de dépouillement des votes, comprenant des observateurs indépendants, des formulaires estampés, scellés et comptés ; le calcul et le suivi des formulaires vides ou ignorés. Pour organiser des élections il est nécessaire de fournir des garanties de qualité et un pourcentage de la population totale.
- Constitution démocratique et acceptation complète des rôles et des responsabilités d'un candidat élu. Processus et procédures pour les appliquer.

¹¹ D. C. Mutz, Science politique, *Influence impersonnelle: effets de la perception des collectifs de masse sur les opinions politiques*



Comme mentionné précédemment, la première étape du processus électoral sans corruption est l'expression de la confiance de la nation, et un leadership exempt de corruption et de népotisme est une étape secondaire du modèle de gouvernance socialement accepté. À tous les niveaux de l'organe dirigeant la démocratie et la transparence devraient être mises en œuvre, surveillées, contrôlées et garanties. Ceci peut être réalisé à l'aide des politiques et des règles inscrites dans la Constitution et la structure du Parlement. C'est une structure axée sur la décentralisation du modèle d'un parlement central et permettant de rapprocher les processus décisionnels des citoyens. Les méthodologies de gestion de la corruption sont considérées comme faisant partie de la structure de gouvernance de tout organe dirigeant :

- Elections démocratiques et transparentes garantissant le droit constitutionnel à une nouvelle nomination des candidats indépendants et des élections sans corruption contrôlées et observées par des partis indépendants.
- Constitution révisée et mise à jour, comprenant des restrictions sur la prise de décision individuelle et l'inclusion du vote au parlement, des droits de veto et des procédures de référendum pour les décisions régionales.
- Politiques et législation en matière de transparence dans la fonction publique et le pouvoir exécutif. Politiques qui couvrent les procédures de prévention et de sanction pour la participation à des investissements du secteur privé ou la nomination des membres de la famille à des postes de responsabilité afin de prévenir les conflits d'intérêts. En outre, politique assurant la transparence financière des membres élus et l'information financière publique afin de garantir une politique de gestion des conflits d'intérêts.
- **Processus cycliques et de rotation pour l'élection des fonctionnaires** et les autorités exécutives qui limitent le nombre d'années pendant lesquelles une même personne peut occuper le même poste.

Le mouvement de rotation et cyclique des députés élus est un aspect crucial de la lutte contre la corruption et le népotisme, car il permet non seulement aux candidats élus de siéger pendant une période limitée, mais également de sélectionner le candidat idéal doté des compétences nécessaires pour remplir ce rôle. La formation cyclique, les tests, la certification et l'accréditation non seulement garantiront la transparence des compétences acquises, mais ajouteront également un niveau supplémentaire d'assurance qualité aux compétences des membres élus de l'organe dirigeant.

Afin d'assurer une approche systématique, il est nécessaire d'élaborer des réglementations et des politiques garantissant la mise en œuvre régulière des programmes de formation professionnelle et de l'accréditation pour tous les niveaux de la fonction publique et des organes exécutifs. Le refus de participer à un tel programme devrait être considéré comme une violation grave des règles et punissable d'une éventuelle perte de poste.



Le passage au format numérique est l'une des approches clés pour réduire au minimum la corruption dans la fonction publique et dans les organes exécutifs. Cela permet une transparence dans tous les domaines du système de gestion à partir d'un processus électoral démocratique et propre où l'accès aux informations sur les candidats, aux données financières et aux stratégies est accessible et visible sur Internet pour un large éventail de personnes et jusqu'aux lois, règlements et politiques parlementaires qui seront mis en place et disponibles sur Internet pour assurer la transparence et un accès facile aux lois existantes et pour faciliter les réactions du public sur les changements de politique.

Le passage au format numérique constitue le premier pas vers une gouvernance transparente et non corrompue où les candidats doivent adhérer aux lois et politiques constitutionnelles et où leurs travaux, propositions politiques, formations et accréditations sont disponibles sur Internet sous la forme d'un rapport public. Un accès facile à l'ordre du jour et aux résultats des travaux du Parlement augmentera le degré d'implication et de sensibilisation du public et, par conséquent, le degré de reconnaissance publique et de formation des opinions.

La création, la maintenance et la gestion des chaînes de blocs immuables et conformes aux règles augmenteront considérablement la transparence et la facilité de vérification. Le processus de gestion conforme aux règles peut être effectué dans le cadre du blockchain, empêchant ainsi le facteur humain corrompu de réduire la durée des actions réglementaires.

Un accès facile aux formulaires en ligne augmentera l'expérience utilisateur et permettra de gagner du temps, de réduire les coûts de déplacement, de courrier et autres coûts connexes. En outre, un système systématique de gestion des applications numériques réduira le temps d'attente et les erreurs humaines, ainsi que les risques de corruption et de frais injustes.

Une fois que le modèle de gouvernance nationale axé sur la décentralisation d'un processus décisionnel unique et centralisé est créé et mis en œuvre, nous devons analyser l'impact sur ce modèle des institutions supranationales existantes et de diverses institutions internationales (ONU, UA, etc.). Une institution supranationale est un type d'union politique multinationale où le pouvoir de négociation est délégué à tout organe par les gouvernements des États membres afin de parvenir à une approche unifiée, centralisée et systématique de tout objectif spécifique partagé par les États membres. Des études montrent que, d'un côté, l'unification et la centralisation ont un effet positif fort du point de vue de la centralisation des connaissances dans le domaine de l'amélioration des bases de données relatives au domaine juridique, réglementaire et aux meilleures pratiques¹². Cela couvre des domaines tels que les finances, les relations intergouvernementales et les meilleures pratiques budgétaires, l'échange d'expérience sur des thèmes tels que l'agriculture,

¹² Leon van del Dool. *Travail des autorités locales : Introduction à l'administration publique des pays en développement et des pays avec les économies de marché en développement*, 2005



l'énergie, l'éducation, la médecine et les investissements internationaux. En outre, les organisations internationales permettent au bloc unifié des pays de coopérer pour atteindre un objectif commun, sans pour autant sacrifier la souveraineté de chaque pays.

D'autre part, une approche centralisée et l'application systématique violente des lois et des politiques identiques dans des pays ayant des cultures, des problèmes ou des dépendances régionaux différents, ainsi que des niveaux de développement économique différents, peuvent avoir un impact négatif important sur la souveraineté de chaque pays.

Les connaissances, l'expérience et les ressources rassemblées au sein des organes supranationaux, tels que l'UA ou les Nations Unies, peuvent jouer un rôle directeur, éducatif et contribuer à l'amélioration. Cependant, toute réglementation ou politique centrale devrait être envisagée, puis acceptée ou rejetée par chaque pays sur la base des exigences et de la situation économique actuelle pour donner la priorité à la souveraineté d'un pays sur les objectifs des gouvernements supranationaux centralisés.

Une logique similaire peut être utilisée pour analyser les avantages et les inconvénients des organisations régionales telles que CDAA, CEDEAO, CEMAC, UMA, CEPGL, CEEAC, Union africaine, etc.

Avant d'apporter des modifications au modèle de gestion existant, il est important de comprendre pourquoi les organisations d'intégration régionale ont été créées et à quels résultats positifs et négatifs a abouti leur approche. Certains des résultats positifs sont l'adhésion à des accords commerciaux ou un accès sans visa.

Un des exemples positifs (CEDEAO) a été largement discuté dans une revue scientifique¹³ Yaby Gilles Olacounlé, docteur en économie dans le domaine de développement, de l'Université de Clermont-Ferrand a examiné la participation de la CEDEAO au maintien de la paix. Au cours de la période 2007-2010 en Guinée et de 2005 à 2010 en Guinée-Bissau les responsables de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont fait preuve d'une réelle volonté politique de s'appuyer sur le protocole sur le mécanisme de prévention et de gestion des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité adopté en décembre 1999 et sur le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance adopté en décembre 2001 en vue d'influencer de manière positive sur les événements politiques et de sécurité par des mesures de condamnation publique décisive des violations des droits de l'homme commises par les forces armées des deux pays au cours des dernières années. Dans le même temps, The Yale journal of international law souligne plusieurs cas où la CEDEAO n'a pas respecté le même traité de maintien de la paix régionale¹⁴.

¹³ Docteur en sciences, Yaby Gilles Olacounlé, *Le rôle de la CEDEAO dans le règlement de la crise et du conflit politique : les cas de la Guinée et de la Guinée -Bissau* Publié par Friedrich-Ebert-Stiftung, 2010

¹⁴ The Yale journal of international law, volume 33, 2008



Sur la base des exemples ci-dessus, il est extrêmement important de donner la priorité à la souveraineté au sein du pays dans les processus de prise des décisions. Il est donc nécessaire de définir des critères clairs et réglementés concernant le moment où les pouvoirs peuvent être délégués à une organisation régionale. Ces critères doivent être signés par les deux parties et incorporés dans les politiques locales. Les critères d'entrée et de sortie, les restrictions financières, les rôles et les responsabilités, ainsi que les pouvoirs de décision de chaque pays devraient être réglementés et inclus dans la politique.



VIII. RÉSUMÉ / RECOMMANDATIONS

À l'approche de la nouvelle décennie, les pays africains connaîtront une croissance économique importante. L'Afrique est confrontée à une tâche difficile : l'instauration et le maintien de la stabilité politique et, parallèlement, la nécessité de justifier les attentes grandissantes des citoyens en ce qui concerne l'amélioration du niveau de vie. L'AFRIC a de bonnes possibilités et donc prend conscience de ces réalités. L'AFRIC a profité de l'occasion pour analyser et discuter de certaines des questions clés à Berlin, à la suite de quoi l'AFRIC a identifié des lignes politiques susceptibles d'assurer une transition en douceur.

Les principales conclusions et recommandations proposées lors des Sessions du foresight de Berlin sont présentées ci-dessous. Le facteur commun qui relie chaque domaine est la nécessité d'introduire de nouvelles technologies pour améliorer les résultats pour chaque domaine évalué.

A PROPOS DE LA SOUVERAINETÉ

- L'établissement de l' « inviolabilité » de la souveraineté conformément aux normes internationales et sa consolidation en tant que base véritable pour les États libres. Garantir que toutes les organisations gouvernementales ou non gouvernementales qui portent atteinte à la souveraineté d'un État libre par des moyens explicites ou implicites soient condamnées de la manière la plus sévère parmi les membres de la communauté des États libres (l'ONU profondément réformée pourrait peut-être être mandatée pour agir à ce titre). Les actions subversives contre un autre État sans respecter les protocoles approuvés doivent être considérées comme un crime du plus haut degré de gravité. L'autorité approbatrice devrait être en mesure d'élaborer des résolutions objectives qui indiqueraient avec précision la nature et l'ampleur des violations, la personne qui les a commises et, par conséquent, les mesures à prendre à cet égard et par qui. Un tel scandale devrait avoir lieu si le gouvernement ou l'organisation non gouvernementale qui a commis ces actes est par la suite renversé.
- Stimuler les partenariats économiques régionaux pour aider à accroître le pouvoir de négociation afin de renforcer le pouvoir de négociation ce qui fournira un accord commercial et corporatif plus équilibré et plus favorable.

A PROPOS DE L'ECONOMIE MONETAIRE ET DES FINANCES

- Développement d'une politique visant à fournir du microfinancement aux entrepreneurs à fort potentiel, aux petites et moyennes entreprises
- Formation de la politique nationale, réforme réglementaire et fiscale sur le développement des entreprises, adaptation des systèmes financiers aux besoins des petites et moyennes entreprises



- Le développement de l'industrie de transformation dans une zone économique spéciale pouvant attirer des investisseurs des secteurs agricole, pharmaceutique et textile
- Intégration de l'économie numérique (construction des infrastructures modernes)
- Examen des lois pour réduire la réglementation et supprimer les obstacles inutiles à l'entrée

À PROPOS DE L'ÉNERGIE

- Un engagement inébranlable en faveur du développement énergétique grâce à la dépolitisation du secteur de l'énergie et à la création des comités d'experts bipartites pour garantir des investissements à long terme et une coordination entre toutes les parties prenantes.
- Mise en œuvre de technologies améliorant la transparence et l'obligation de rendre compte, telles que la technologie de registre distribué et le blockchain.

À PROPOS DES PROBLEMES DE GESTION

- Conscience de l'importance d'un modèle de gouvernance unifié (modèle parlementaire, modèle des peuples autochtones, rôle consultatif des ONG) afin de créer une base de données réglementaire et politiques démocratique et transparente couvrant tous les domaines de la gouvernance des pays: économie, finances, éducation, santé, sécurité, culture, règles et politiques de gestion de la qualité et des processus électoraux de la fonction publique et du pouvoir exécutif.
- Mécanisme de réaction par le biais des technologies numériques, la participation des ONG et des dirigeants des peuples autochtones (conseil des anciens, cheikhs) à la prise des décisions politiques afin de garantir une approche ascendante de l'adoption sociale au cours de la mise en œuvre de la politique.
- Mécanisme de gouvernance qui assure le changement par la démocratie, la transparence avec la priorité accordée à la souveraineté des pays.
- Utiliser une méthodologie de gestion solide pour garantir la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de création des politiques et de lobbying des groupes, pour garantir la qualité et respecter les critères des politiques afin d'augmenter l'acceptation publique et l'adoption de nouvelles propositions législatives faisant appel à des outils d'influence de la psychologie sociale.



À PROPOS DE L'ÉDUCATION

- Révision des programmes éducatifs visant à introduire dans les programmes l'étude des langues, de l'histoire et de la culture africaines ; à répondre aux exigences modernes en ce qui concerne des aptitudes et des compétences
- Automatisation des programmes éducatifs qui donneront accès à une éducation de qualité aux résidents des zones rurales et isolées
- Utilisation des technologies de type blockchain pour assurer la transparence et la qualité des systèmes éducatifs et l'éradication de la corruption (en particulier dans l'enseignement universitaire)
- Soutien de l'Etat aux programmes de recherche et d'échanges académiques
- Coopération institutionnalisée des organisations non gouvernementales, des entreprises et des organes d'Etat dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives
- Promouvoir la formation (continue) des adultes pour assurer leur réinsertion dans la vie sociale et professionnelle, ainsi que leur adaptation aux nouvelles technologies
- Garantir à tous les citoyens un accès aisé et égal aux plates-formes éducatives, en mettant davantage l'accent sur les groupes vulnérables dans les pays et les communautés où l'accès à une éducation de qualité leur a été refusé
- Investir dans des infrastructures de formation et de recherche, soutien supplémentaire aux réformes scientifiques qui sont à la base de la transformation du continent

À PROPOS DE LA CULTURE

- Inclusion de l'étude de l'histoire, de la philosophie, de la spiritualité, des langues et de la culture africaines dans les programmes scolaires et universitaires
- Promouvoir les échanges culturels et universitaires sur le continent et dans le monde entier afin d'étudier et de vulgariser l'histoire africaine précoloniale, l'art africain authentique et contemporain
- Soutien des artistes, des chercheurs et des créateurs dont les travaux promeuvent la promotion des langues africaines, du patrimoine culturel et de l'art
- Faciliter la collaboration avec les organisations internationales, les gouvernements, les entreprises et les artistes pour inclure un large éventail de formats accessibles (littérature, théâtre, festivals, cinéma, médias, etc.) afin de refléter l'héritage culturel et la diversité des pays africains
- Promouvoir les échanges culturels régionaux et continentaux à travers des plateformes numériques



- Aide de l'État pour fournir un accès gratuit ou à faible coût aux biens culturels, à la recherche et aux événements pour les citoyens et les visiteurs des pays africains par le biais des institutions culturelles telles que des musées, des galeries et des festivals
- Programmes d'études et cours de formation complémentaires pour enseignants et autres spécialistes des domaines de la culture et de l'éducation
- Adoption des lois nécessaires pour assurer la protection des biens culturels et des biens, ainsi que le rapatriement des valeurs culturelles déplacées illégalement
- Participation active des jeunes aux recherches et à l'étude des traditions culturelles et spirituelles, des langues par le biais des événements et des formats interactifs afin de créer une identité culturelle forte et une éthique reflétant le riche patrimoine et les aspirations des grands penseurs et philosophes africains

